

Bibliothèque numérique

medic@

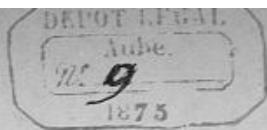
**Le Brun-Dalbanne. Le Dr Auguste
Guichard**

*Troyes, impr. et lith. Dufour-Bouquot, 1875.
Cote : 90945*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x36x09>

ELIOT



LE DOCTEUR

AUGUSTE GUICHARD





D. Royer del.

Troyes, Lith. Dufour-Bouquet

LE DOCTEUR AUGUSTE GUICHARD

LE DOCTEUR

AUGUSTE GUICHARD

PAR

M. LE BRUN-DALBANNE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ACADEMIQUE D'AGRICULTURE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE L'AUBE

TROYES

IMPRIMERIE ET LITH. DUFOUR-BOUQUOT
RUE NOTRE-DAME, 43 ET 41

—
1875

LE DOCTEUR

AUGUSTE GUICHARD

MESSIEURS,

La Société Académique de l'Aube vient de faire, dans M. le docteur Auguste Guichard, une perte bien sensible et bien cruelle ! Comme Président, il faut que je vous en parle, et cependant, je dois l'avouer, jamais devoir ne me parut plus pénible à remplir.

C'est que le docteur Guichard n'était pas pour nous un collègue ordinaire, et qu'à la douleur profonde que nous cause sa mort, se joignent les circonstances inouïes, tragiques du plus horrible des forfaits, en sorte que l'émotion violente que nous avons ressentie en l'apprenant, émotion qui a été aussi la vôtre et que le temps n'a pas calmée, ne nous permettra pas de vous entretenir, comme nous l'aurions voulu, de l'incomparable ami que nous avons eu le malheur de perdre.

Pas plus que vous, nous ne pouvons encore y croire, et involontairement nous nous surprenons à dire : Comment ! le docteur Guichard est mort ! Et lui qui était la bonté, le dévouement, la charité personnifiée, il est mort lâchement

assassiné (1), en plein midi, au milieu des siens, par un misérable qui a voulu se venger. Se venger ! Et de quoi grand Dieu ! d'un témoignage apporté à la justice, qui demandait dans une affaire délicate, à connaître toute la vérité et que notre pauvre ami avait dû dire sous l'inspiration élevée de sa conscience et après avoir pensé à Dieu. Mourir victime de l'accomplissement d'un devoir, n'est-ce pas mourir au champ d'honneur ! Et les palmes glorieuses qu'on réserve aux monuments des héros, ne mérite-t-il pas, lui aussi, qu'on les dépose sur sa tombe !

Marie-Xavier-Auguste Guichard était né en 1823, à Besançon, favorisé de tous les biens qui préparent une existence heureuse et facile. Il appartenait à une famille de négociants, honorable et considérée, pourvue d'une fortune suffisante pour lui permettre de longues études et assurer l'indépendance de la carrière qui lui plairait de choisir. Il entrait ainsi dans la vie par cette porte fortunée au-delà de laquelle l'avenir paraît si assuré et si beau que les rêves seuls, pour la plupart, peuvent l'égalier. Après avoir terminé ses études médicales à la Faculté de Médecine de Paris et soutenu avec succès, le 28 juillet 1847, sa thèse de docteur, dont le sujet était : *Essai sur la séméoïtique de l'œil* (c'est-à-dire des symptômes ou signes qui indiquent l'altération de cet organe), il revint dans son pays natal se recueillir quelques années avant de se fixer sur le choix de la ville qu'il devait honorer par ses talents. Ses frères aînés qui étaient à la tête d'une des pharmacies les plus accréditées de Besançon, en même temps que d'une importante fabrique de produits chimiques, désiraient le retenir auprès d'eux ; mais il se rendit à l'appel d'un cousin paternel, portant le même nom que lui, et receveur des finances à Troyes, qui, ayant appris à l'apprécier, voulait lui confier le bonheur de sa fille, qu'il aimait d'autant plus tendrement, qu'elle

(1) Le 19 octobre 1874.

était restée l'unique consolation d'une union prématûrement brisée. Guichard était bien digne de cette confiance ; ce qu'il fut pour la fille, ce qu'il fut pour le père, je n'ai pas à vous l'apprendre. La ville entière en fut témoin. Affection, dévouement, soins tendres et délicats, il prodigua tous les trésors de son cœur et de sa belle et riche nature, jusqu'à cette heure déchirante où l'épouse fut enlevée au mari, la fille au père, qui n'eut pas la force de lui survivre.

Guichard puisa dans les sentiments religieux, qui étaient l'âme de sa vie, le courage de résister à sa douleur, et il se consacra, avec une sorte de fièvre, aux devoirs de sa profession.

Il était entré à la Société Académique de l'Aube le 21 décembre 1866, précédé par plusieurs travaux remarquables se rattachant tous à la médecine (1) et par des *notes statistiques sur le mouvement de la population dans la ville de Troyes* (2), par lesquelles il voulait établir la proportion des décès qui frappent la première enfance depuis le moment de la naissance jusqu'à deux ans, à différentes époques de la vie, entre ces deux limites d'âge. Ce travail s'appliquait uniquement à la ville de Troyes, et embrassait une période décennale de 1846 à 1855. Puis, pendant qu'il avait sous les yeux les éléments de ce travail, il avait été conduit à rechercher quelques autres données statistiques, relatives à Troyes, et il avait fait porter ses calculs, afin d'en mieux assurer la précision, sur des périodes de 20 ans et de 35 ans. Nous ne pouvons pas nous étendre sur ce travail, dont les chiffres se prêteraient difficilement à une analyse, et qu'il nous faudrait copier, nous dirons seu-

(1) Notamment : Des indications de la Trachéotomie dans le croup. — Besançon, 1863, in-8°.

Des services que peuvent rendre les Eaux-Bonnes dans la phthisie pulmonaire. — Troyes, 1865, in-8°.

(2) *Annuaire de l'Aube* pour 1859. Deuxième partie, pages 93 et suivantes.

lement qu'il indique quel esprit net et pénétrant était le sien et quel honneur le docteur Guichard devait faire à notre Compagnie, dès qu'il pourrait lui donner les heures dérobées à ses études médicales.

En 1867, il reprit la même étude sous le titre de : *Notes statistiques sur la mortalité des nourrissons nés à Troyes*(1). Elle embrassait une nouvelle période décennale, celle de 1856 à 1865. Il se proposait de corroborer ou rectifier les résultats de son premier travail, et d'entrer en même temps dans la voie indiquée aux observateurs par l'Académie de Médecine, et que M. Husson, directeur général de l'assistance publique, n'avait pas craint de formuler en ces termes : « La question de la mortalité des enfants est » non seulement une question d'humanité, elle est encore » une véritable question d'état. » C'était la première fois que notre savant collègue prenait la parole devant nous, et après avoir remercié la Compagnie de l'honneur qu'elle avait bien voulu lui faire en l'admettant au nombre de ses membres titulaires, il demandait pour son travail une indulgence que sa modestie seule pouvait lui faire croire nécessaire.

Ce travail, très-complet, qui contenait la comparaison de la mortalité des enfants aux premières époques de la vie, depuis la naissance jusqu'à un an, puis, de la mortalité suivant les sexes; enfin, de la mortalité comparée des enfants légitimes et des enfants naturels, — se terminait par des considérations très-judicieuses et très-elevées, sur ce qu'il conviendrait de faire pour arrêter la mortalité des enfants du jeune âge qui, s'ajoutant à la stérilité des mariages, frappe de décroissance la population française.

Il lui paraissait tout-à-fait nécessaire de faire une enquête sérieuse et complète sur la mortalité des enfants nouveaux-

(1) *Annuaire de l'Aube* pour 1868. Deuxième partie, pages 15 et suivantes.

nés ; — de proposer de nouveaux règlements ; — d'organiser une surveillance efficace dans tous les départements ; — de secourir les mères nécessiteuses ; — de donner des instructions hygiéniques et de ramener à des allures honnêtes l'industrie nourricière. « Perdre le tiers des enfants, s'écriait-il avec douleur, avant qu'ils aient dépassé leur première année, c'est une proportion exorbitante et impossible à tolérer dans un siècle qui veut le progrès. Il faut réduire ce chiffre : c'est une question d'humanité et de patriotisme.

» Mais, ajoutait-il, on aura beau perfectionner les règlements, assujétir les nourrices salariées à une surveillance sévère, on n'aura pu atteindre que quelques-uns seulement de ces abus déplorables qui font injure à la civilisation. Le mal a des causes diverses, et ce n'est pas avec des armes administratives qu'on donnera aux familles ce qui paraît faire défaut, c'est-à-dire la bonne volonté et le désir de conserver les enfants.

» Pour y parvenir, il faut un changement radical dans les idées et les sentiments ; il est indispensable de faire comprendre aux masses que le respect de la vie humaine, quelque chétive qu'elle soit, est une question de conscience.

» Or, le sentiment religieux seul peut faire accepter comme un devoir l'obligation de conserver un enfant qui n'était pas désiré et qui est une charge.

» Ce même sentiment serait encore une sauvegarde contre l'ignorance, car il ordonne de rechercher les prescriptions de la science et de s'y soumettre. »

Ce beau et sérieux travail fut-il compris, fut-il seulement lu, nous l'espérons, sans oser y croire, tout en reconnaissant à l'honneur du corps médical, qu'il n'a pas cessé, de même que notre courageux frère, d'élèver la voix et de dénoncer ces faits à l'opinion publique et au Gouvernement.

Une année après, c'est-à-dire en 1869, il fit paraître dans nos Mémoires un travail plus substantiel qu'étendu, sur l'*Etiologie du goître et du crétinisme* (1), où il exprimait la pensée que la question étiologique du goître n'était pas aussi simple qu'elle pouvait le paraître ; qu'il y avait de nombreuses difficultés à cette étude et que les causes d'erreur surgissaient à chaque pas.

Puis il concluait ainsi : « Ou la cause du goître et du crétinisme est hydrologique, et une expérimentation sérieuse, persévérande, soumise à une critique autorisée, doit en démontrer la réalité ; ou bien cette cause hydrologique est illusoire, sinon secondaire et concomitante d'autres causes très-multiples, et alors on se trouve en présence d'immenses travaux à faire.— Déplacer les populations, ou changer radicalement leurs conditions d'existence ; ouvrir les vallées, les couper de routes, les dessécher ; changer la culture et les habitations ; changer les races d'animaux domestiques ; faire disparaître, en un mot, toutes les causes qui peuvent circonscrire et perpétuer le fléau dans certaines localités. »

La Société Académique, qui goûtait ses travaux et la manière attrayante dont ils étaient présentés, l'avait plusieurs fois prié de lui faire connaître les mémoires des Sociétés correspondantes traitant de questions se rattachant à ses études. Il le faisait avec cet entrain, cette bonne humeur, cette plume élégante et facile, qui pénétrait toutes les parties d'un sujet et portait partout la lumière. Nous nous rappelons encore son rapport (2) sur la question si débattue de nos jours, des *Générations spontanées*, et avec quelle circonspection, quelle mesure parfaite, il aborda ce problème en apparence si ardu, où la victoire sembla balancer quelques

(1) Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube. Tome VI, 3^e série, pages 229 et suiv.

(2) Archives de la Société Académique de l'Aube ; Mémoire manuscrit.

temps, indécise entre M. Frémy et M. Pasteur, qui finit pourtant par prouver d'une manière invincible que les *Générations spontanées* ne sont qu'une illusion de perspective.

Elles n'apparaissent jamais que dans les expériences faites sans les plus longues et les plus minutieuses précautions. En effet, les germes de vie qui flottent dans l'air et dans tous les milieux, sont si subtils, ils sont si rapides à se précipiter dans les appareils les plus parfaits et les mieux clos en apparence, qu'ils ne tardent pas à éclore dès qu'ils rencontrent des conditions favorables à leur développement.

L'étude de la question des générations spontanées l'avait insensiblement conduit à s'occuper des systèmes audacieux, mais plus spécieux que solides de Darwin et de Lamarck. Il en détestait les conclusions matérialistes. Il comprenait l'irrésistible séduction qui entraîne certains esprits élevés à vouloir expliquer l'éénigme de l'apparition des êtres à la surface du globe et à remonter par le lien de quelques faits curieusement observés et réunis, à la naissance de la vie et aux origines du monde. Mais quels que fussent les résultats acquis par les investigations modernes et une connaissance plus complète des étonnantes phénomènes dont notre planète a été le théâtre, il ne pensait pas qu'ils pussent faire espérer que l'on apprendrait un jour, autrement que par la Genèse, de quelle façon les êtres ont surgi. Il demeurait fermement convaincu que les commencements du monde sont à jamais impénétrables à l'intelligence humaine, que la théorie de l'*origine des espèces* et leur prétendue *transformation par les sélections*, n'expliquait rien en croyant tout expliquer. Il n'était pas de ceux qui daignent compatir à la peine que se serait donnée le Créateur, par l'infinité diversité originelle des êtres. Il n'acceptait aucunement *la cellule*, comme point de départ et comme prototype de la création, pas plus que ces organismes imparfaits sortant d'abord d'une souche unique, puis s'engendrant l'un l'autre, pour se modifier toujours et produire en se perfec-

tionnant l'innombrable variété des espèces. Il ne croyait pas qu'il fût nécessaire à Dieu de démontrer qu'il est le créateur de l'univers, autrement que par la vue de cet ouvrage de grand dessein et la compréhension des lois immuables que sa sagesse éternelle, unie à sa toute-puissance, lui a données pour le conserver et le régir. Son implacable bon sens, joint à sa haute raison et à ses convictions religieuses, lui disaient très-haut que toutes les tentatives pour faire jaillir la lumière sur la création, à l'aide de la science seule, auraient pour fin et pour couronnement de mieux assurer la reconnaissance de sa divine origine ; que la raison de l'homme ne suffit pas pour franchir les bornes que Dieu a mises à ses connaissances, enfin, qu'il sera toujours impuissant à expliquer, en dehors de la révélation la création primordiale.

Il était en cela d'accord avec les savants les plus illustres de notre siècle : Cuvier, Thénard, Delaunay, Dumas, Faye, Secchiet l'éminent doyen de l'Académie des sciences, M. Chevreul, auquel la chimie moderne doit ses plus belles découvertes, et qui disait naguères devant l'Institut, qui s'inclinait respectueusement devant l'autorité de ces paroles : « Tel est l'ordre de la nature, et, à mesure que la science y pénètre davantage, elle met à jour, en même temps que la simplicité des moyens mis en œuvre, la diversité infinie des résultats. Ainsi, à travers ce coin du voile, qu'elle nous permet de soulever, elle nous laisse entrevoir tout ensemble l'harmonie et la profondeur du plan de l'univers. Quant aux causes premières, elles demeurent inaccessibles. Là commence un autre domaine, que l'esprit humain sera toujours empressé d'aborder et de parcourir. Il est ainsi fait, et vous ne le changerez pas. C'est en vain que la science lui aura révélé la structure du monde et l'ordre de tous les phénomènes ; il veut remonter plus haut, et, dans la conviction instinctive que les choses n'ont pas en elles-mêmes leur raison d'être, leur support et leur

» origine, il est conduit à les subordonner à une cause première, unique, universelle, Dieu.

» En voyant cette sagesse prévoyante qui a présidé à l'organisation du monde, sagesse que proclament le mécanisme céleste, les actions moléculaires, la dépendance mutuelle des deux règnes organiques, les animaux et leurs instincts, ne serait-on pas tenté de se demander si, à certaines époques des sociétés humaines, le spectacle admirable des choses inanimées et des êtres vivants, l'homme excepté, ne serait pas une leçon infligée à l'orgueil humain ? »

Il méditait un grand mémoire, peut-être un livre dans le sens de ces idées, et c'est un amer regret pour nous qu'il n'ait pas eu le temps de l'accomplir.

Au mois de mai dernier, il avait communiqué à la Société, dans ce beau langage, clair et précis qui lui était familier, un très-intéressant travail sous le titre de : *Un Collège de médecins sous l'ancien régime* (1). On y trouvait l'analyse habilement faite de documents anciens, sur l'origine de l'enseignement de la médecine et de l'exercice de la profession à Orléans ; — sur les priviléges concédés au corps enseignant et aux praticiens ; — enfin, sur les conditions de l'admission aux grades de licencié et de docteur à l'Université d'Orléans. Ce travail était semé d'une foule d'aperçus, aussi justes que remplis de finesse. Ainsi, à propos des priviléges de la Compagnie des médecins d'Orléans, il disait : « On ne peut réprimer un sourire quand on constate cette passion du privilège qui possédaient nos aïeux ; mais ce n'était pas seulement un point d'honneur. Sous l'ancien régime, c'était une sorte d'indemnité qui compensait des charges plus ou moins lourdes..... S'ils avaient des priviléges jadis, nous, leurs arrière-petits-fils, nous n'en avons pas,

(1) Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube. Tome XI, 3^e série, pages 40 et suiv.

» et cependant nous avons tout autant, peut-être plus de
» services gratuits à rendre aux pauvres. »

Et plus loin : « La corporation des médecins d'Orléans,
» par des traits de mœurs, rappelle l'histoire de toutes les
» corporations de l'ancien régime. C'était une intolérance
» extrême pour les idées scientifiques qu'elle ne partageait
» pas, une dureté singulière envers les personnes qui lui
» déplaisaient. On les lassait à force de leur faire attendre
» les délais de l'agrégation ; on les refusait aux examens. »

« Nous, médecins du xix^e siècle, qui sommes éparpillés
» au milieu du corps social, sans lien résistant, devons-nous
» regretter de n'être pas mieux armés pour nous défendre
» contre les parasites de l'art, qui nous étouffent sous leur
» luxuriante végétation ?.... Je sais bien que Molière a saisi,
» avec son génie, le côté grotesque de cette vieille institu-
» tion et que l'on en rit encore ; mais, pour mon compte,
» en ne regardant que le côté sérieux des avantages de la
» corporation, je ne la regrette pas plus que tant d'autres
» institutions de l'ancien régime. La force de la corpora-
» tion exposait les progrès de la science à trop de dénis
» de justice. »

« C'est, disait-il, un fait acquis à l'histoire que tous les
» beaux esprits de la Faculté se liguerent contre la décou-
» verte de la circulation du sang, et que, pour avoir raison
» de leurs fureurs insensées, le Souverain fut obligé de faire
» enseigner publiquement, au jardin du Roi, la découverte
» la plus admirable et la plus féconde pour la science. La
» vérité est faite pour supporter la contradiction, l'illusion,
» l'étouffement plus ou moins long ; elle a contre elle le
» temps qui l'usera sur sa pierre de touche, si elle n'est
» qu'un mirage ; elle a pour elle aussi le temps qui ne
» saurait lasser ses réclamations, si elle est réellement la
» vérité ; mais il ne faut laisser à aucune autorité la possi-
» bilité de l'anéantir. Si cette tyrannie vient du pouvoir
» gouvernemental, elle est à peine supportable ; mais, si

» elle est d'une académie compétente en matières scientifiques, elle n'a pas même d'excuse. »

Il n'est pas possible de mieux juger des choses, et d'exprimer avec une plus noble indépendance et en meilleurs termes de plus saines doctrines.

Enfin, il ajoute que l'histoire du Collège d'Orléans ne serait pas complète, s'il ne consignait un fait qui l'honore au plus haut degré.

C'est qu'on voit, au siècle dernier, le Collège se préoccuper du soin de pourvoir plus complètement aux besoins de la classe pauvre, par la fondation de consultations gratuites.

Et il finit son travail en disant : « En terminant ce compte-rendu, j'exprimerai le vœu de voir quelques membres de notre Compagnie entreprendre aussi des recherches sur l'histoire de la profession médicale dans la ville de Troyes.

» Comme Orléans, notre ville a joué un rôle glorieux dans l'ancienne France. Un bibliophile distingué, M. le docteur François Carteron, notre regretté collègue, a rassemblé des documents nombreux sur l'histoire locale, et son gendre, M. Léon Pigeotte, en a publié, pour ce qui concerne la médecine, un catalogue très-soigné. Cette collection a été donnée à la ville par M^{me} Léon Pigeotte, et l'on peut la consulter à la bibliothèque. Avec cette source de renseignements, une histoire de la médecine à Troyes n'est pas chose impossible. »

M. Guichard se promettait de la faire. Elle eût été certainement traitée de main de maître, et nul n'était plus en état de l'écrire que lui. Car, comme l'a si bien dit M. le docteur Carteron, dans le touchant adieu qu'il lui adressait, au nom de la Compagnie des médecins de la ville de Troyes et du département de l'Aube : « M. le docteur Guichard était un des membres les plus distingués de notre corporation, par sa science, par son amour du travail, par l'aménité de son caractère, par son honorabilité dans

» l'exercice de sa profession, par son dévouement absolu à
» ses malades pauvres ou riches, à la campagne ou à la ville;
» à cet égard personne ne me démentira. »

C'est là un bel éloge.

Pouvions-nous croire qu'une vie si précieuse serait violemment brisée, et qu'un crime effroyable nous ravirait sitôt les fruits mûris de cette belle intelligence ?

La passion du bien et de se rendre utile partout et toujours, qui était la vertu dominante du docteur Guichard, l'avait décidé, malgré les soins absorbants d'une clientèle, nombreuse à tous les degrés de l'échelle sociale, à entreprendre en 1870, à la Société industrielle et commerciale de Troyes (1), des conférences sur l'hygiène, dans l'intérêt de la classe ouvrière qui en méconnait, par ignorance, les plus simples notions.

Il s'était proposé de traiter, dans une série de leçons, l'hygiène privée qui est l'hygiène personnelle de l'individu et l'hygiène publique qui est l'hygiène des agglomérations d'hommes dans les villes, les lieux publics, les camps, les écoles, les hôpitaux, les casernes, etc.

Et comme le sujet principal de la science de l'hygiène est l'homme, il avait naturellement commencé ses conférences par l'étude de l'homme, non pas seulement de *cet animal mammifère de l'ordre des primates, famille des bimanes, caractérisé par une peau à duvet ou à poils rares*, mais de l'homme composé d'un esprit et d'un corps, qui a des devoirs à remplir envers Dieu, envers ses semblables et envers lui-même, ce qui fait, à ce dernier titre, qu'il a sa part de responsabilité devant les lois de l'hygiène. Il pensait que, puisque le composé humain est double et que la vie résulte de l'union des deux substances, le corps et l'esprit, l'hygiène devait s'occuper, non-seulement des conditions matérielles,

(1) Bulletin de la Société industrielle et commerciale de Troyes.
Année 1870.

mais encore des conditions spirituelles de ce composé mystérieux créé par Dieu à son image :

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri,
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

L'animal a des instincts et une certaine intelligence ; mais ce qui distingue l'homme, qui a aussi des instincts, c'est surtout l'intelligence.

Et, cependant, cette raison dont l'homme est si fier, à juste titre, puisqu'il lui doit de se connaître lui-même, ce que ne peut faire l'animal, de s'élever à des idées générales, à des abstractions, ce que ne peut faire l'animal; de se perfectionner, d'inventer, d'avoir le sentiment du juste et de l'injuste, ce que l'animal ne possède pas ; d'avoir enfin la connaissance d'un être créateur, qui lui est supérieur, cette raison peut sombrer misérablement, en sorte que l'esprit a aussi besoin d'une hygiène, et que c'est un des plus grands malheurs de notre époque troublée, que l'on ne puisse protéger l'ignorant et l'imprudent contre les empoisonnements de l'esprit, comme on le protège au point de vue de la conservation du corps, contre les boissons malsaines, les aliments falsifiés, les professions insalubres.

Il défend l'homme contre la folle théorie moderne, d'être un singe perfectionné. De nos jours, comme du temps d'Aristote, qui divisait le règne animal comme l'a divisé, dans notre siècle, l'illustre Cuvier, et il y a de cela plus de deux mille ans, le singe était une bête et l'homme était un homme.

Puis il revient, avec empressement, sur les idées de Darwin qui s'est faussement imaginé que si l'homme pouvait modifier une espèce et créer une race, la nature, elle aussi, avait le pouvoir de transformer les espèces ; et, malgré les lois de l'histoire naturelle, malgré les témoignages historiques, malgré les preuves contraires fournies

par l'Egypte, avec ses momies d'animaux, il a établi son système de la *sélection*.

Les êtres vivants, pourtant, ne peuvent remonter qu'à deux sources : l'action créatrice de Dieu ou la génération spontanée.

Or, même sur le terrain des infiniment petits, l'hypothèse de la génération spontanée n'est plus soutenable.

Si donc la génération spontanée n'est pas un procédé de la nature, que reste-t-il pour expliquer l'origine première des êtres vivants, sinon le Dieu créateur ?

Une des lois qui le révèlent, c'est la fixité des espèces animales. L'homme a beau faire des races, créer des individus qui, sans lui, n'auraient pas vu le jour, dès que ses efforts se ralentissent et que son industrie s'arrête, les races retournent à leur type primitif. *La sélection* de Darwin est donc absolument contredite par la science. La nature ne crée rien par choix, cela répugne à ses lois; le prétendre, c'est dire qu'un fleuve peut remonter de lui-même vers sa source.

Après avoir parlé de l'homme, le docteur Guichard fait une esquisse anatomique et physiologique du corps de l'homme, en étudiant successivement sa charpente osseuse et les agents musculaires qui font mouvoir les leviers osseux dont se compose le squelette. Il analyse le grand appareil de la sanguinification et les sources, l'une en dedans, l'autre en dehors de l'homme, où le sang puise les éléments nécessaires à sa reconstitution. C'est par lui qu'il conserve la faculté de nourrir les tissus du corps humain, d'entretenir dans l'intimité de leur trame, la chaleur nécessaire au jeu des fonctions, enfin d'éliminer les matériaux devenus inutiles à cet entretien.

Puis il examine le suprême régulateur de la machine humaine, le système nerveux, les organes des sens (1), l'œil,

(1) Bulletin de la Société industrielle et commerciale de Troyes, année 1873.

l'oreille, la peau, le nez, la langue, et, chemin faisant, il indique l'hygiène de leurs fonctions spéciales, qui sont si intéressantes à connaître.

Toutefois, il reconnaît qu'en considérant l'homme comme sujet de l'hygiène, il a supposé un type idéal, une machine qu'il regardait comme absolument semblable à toutes les autres machines humaines; il est pourtant nécessaire de pénétrer dans les différences physiologiques qui distinguent les hommes les uns des autres.

Il entre alors dans l'examen des tempéraments, des idiosyncrasies ou tempéraments partiels, qui sont des formes de l'organisme et qui, n'étant pas connus du médecin, l'exposeraient à prendre pour un état maladif ce qui n'est qu'une disposition naturelle de la santé.

Il étudie la constitution, qui se compose de l'ensemble des conditions organiques; les âges ou périodes de la vie; l'hérédité, qui prête le plus aux méditations de l'hygiéniste, en ce que le père et la mère léguent à leurs enfants des caractères individuels bien positifs, et il termine l'esquisse physiologique du corps de l'homme par l'habitude dans l'état de santé et l'habitude dans l'état de maladie.

Ce cours d'hygiène en douze leçons est d'un bout à l'autre écrit d'un style limpide, imagé, substantiel, où les choses tiennent plus de place que les mots, ce qui n'exclut ni le charme austère de la forme ni le piquant du tour, lorsque l'anecdote ou l'exemple puisé aux sources les plus diverses, semblent utiles au docteur Guichard, pour donner du relief à sa pensée.

S'il avait pu compléter ses conférences par l'étude de l'hygiène publique, il aurait laissé un livre des plus remarquables, utile à tous ceux qui veulent apprendre à régler sagement leur vie.

Telles qu'elles sont, cependant, ces conférences font le plus grand honneur à la sagacité, aux connaissances, au talent d'observation et d'exposition du docteur Guichard, et

elles ne peuvent qu'augmenter les regrets de l'avoir si tristement perdu, alors qu'on voit à quelle hauteur aurait pu s'élever ce généreux esprit.

La nature avait prodigué au docteur Guichard ses dons les plus désirables, et il réunissait en sa personne tous les avantages. Sa taille était élevée, sa figure régulière, sa physionomie expressive. Il avait une distinction et une élégance natives, que les années avaient à peine modifiées et que soutenait une santé admirable, en état de triompher de toutes les fatigues. Ses facultés étaient merveilleusement équilibrées, de sorte qu'il travaillait sans efforts, comme par l'effet du jeu régulier des organes et d'une harmonie intérieure, qui mettait à la disposition de son intelligence, à l'heure voulue par lui, des ressorts si dispos et si bien préparés qu'il pouvait suivre une étude longtemps, sans se lasser. Il avait un caractère rempli d'aménité, une gaieté naturelle et communicative, mêlée de tant de bienveillance, qu'elle encourageait et rapprochait de lui. Sa conversation était pleine de charme, qu'elle fut sérieuse ou enjouée ; elle abondait en traits heureux, qui n'étaient pas tous exempts de malice, seulement il savait si bien les tempérer, les émousser même, qu'ils devaient inoffensifs ; on en sentait le chatouillement, jamais la pointe.

Il appréciait beaucoup notre Société Académique, où il ne comptait que des amis, et se montrait assidu à nos séances. Il prenait souvent part aux discussions et savait y placer le mot juste. Quand une communication n'était pas de sa compétence, ou qu'elle cessait de l'intéresser, il crayonnait ses collègues, et lorsqu'il se croyait remarqué par eux, il leur envoyait leur portrait dessiné en *charge*, commenté par un mot spirituel et aimable qui les désarmait et provoquait leur rire.

Il était désigné pour une présidence prochaine ; sa nomination aurait été unanime et n'eût rencontré d'obstacles que dans sa modestie.

Il s'intéressait vivement à nos collections, aucune ne le laissait indifférent, et elles lui doivent le plus beau des polissoirs anté-historiques qui décorent le Musée.

Mais je n'aurais pas dit tout ce que fut dans notre ville le docteur Guichard, la place considérable qu'il y tenait et qu'il laissera longtemps vide, si j'en rappelais qu'il fut le constant ami, l'ami généreux et dévoué des ouvriers et des pauvres qui perdent en lui plus qu'un ami, un père. Laissant de côté les vaines déclamations et les phrases sonores qui soufflent la haine et allument les convoitises dans ces pauvres demeures, où il faut porter son cœur et l'ardeur d'une intelligente charité, il ne cessait de s'occuper de tout ce qui peut consoler, protéger, soutenir ceux qui croient qu'on les délaisse et que les classes élevées ne voient pas assez en eux des frères. Il parcourait sans cesse leurs habitations, il leur prodiguait ses soins, il leur apportait ses conseils et des secours, et quand ils ne le voyaient pas, ils pouvaient être sûrs que, nouveau Vincent de Paul, il allait frapper aux portes des riches demeures, afin de conquérir les moyens de continuer les bonnes œuvres commencées.

Hélas ! douloureux souvenir, il nous quittait le matin même du crime, à onze heures, après nous avoir demandé de l'aider à obtenir le concours d'un grand artiste (1), pour une loterie en faveur des pauvres qu'il voulait organiser au printemps prochain.

Et maintenant c'est fini! nous ne le reverrons plus ce collègue si sympathique et si aimable. Nous ne mettrons plus notre main dans sa main affectueuse et loyale, qui communiquait tous les battements de son cœur. Cette maison souriante, où nous allions souvent nous reposer, nous appuyer sur ses conseils, nous ne pourrons plus la voir qu'au

(1) M. Paul Dubois, qui nous écrivait le 8 novembre 1874 : j'ai été bien tristement impressionné par cette fin tragique du docteur Guichard.

travers du deuil profond et des inconsolables souvenirs de cette jeune veuve qu'il laisse, si digne de lui, si chrétienne, qui invoque dans la prière et dans les larmes le courage de se résigner à son douloureux sort. Cette maison, aujourd'hui désolée, sera-t-elle d'ailleurs jamais habitée par ce jeune enfant, sa joie, son espérance, sa vie dont naguères encore il nous parlait avec bonheur et auquel il est cruellement arraché avant d'avoir pu même connaître ses premiers sourires ?

La stupeur, le deuil de la cité, les regrets universels, et jusqu'à la colère vengeresse du peuple contre le coupable, voilà l'oraison funèbre de notre cher et regretté collègue dans sa lugubre et mâle éloquence. La Société Académique de l'Aube ne l'oubliera pas ; le coup qui l'a si odieusement frappé, nous fera souvent tourner des yeux émus vers la place qu'il occupait au milieu de nous, et nos souvenirs sauront l'y faire revivre.

Troyes, le 20 novembre 1874.

(Extrait des Mémoires de la Société Académique de l'Aube, tome XXXIX. — 1875.
